

Refllet

MAGAZINE MUNICIPAL
DES ENGHIENNOIS



JANVIER - FÉVRIER 2022

/

ENGHIENLESBAINS.FR

121

15 | PLAN LOCAL D'URBANISME
Lancement de la concertation publique

20 | DOSSIER
PIDS : Le festival à effets spéciaux

25 | PETITE-ENFANCE
Extension de la crèche



Belle année
2022!

SOMMAIRE



Sommaire

N° 121 • JANVIER - FÉVRIER

4

IMAGES DE VILLE

La féerie de Noël / À l'épreuve de la magie

8

VIE COMMERÇANTE

Bienvenue aux nouveaux commerçants

10

TRAVAUX

Nouvel écrin pour la Médiathèque

15

CADRE DE VILLE

PLU : lancement de la concertation publique

16

VIE DÉMOCRATIQUE

Les temps forts de votre assemblée

18

DÉCRYPTAGE

Rôle des commissions municipales

20

DOSSIER

8^e édition du PIDS Enghien

24

JEUNESSE

Sur la planète du Petit Prince / La crèche L'Îlot s'agrandit

26

SPORT

Le respect sur le ring

30

VISAGE D'ENGHIEN

Gérard Maury

32

TRIBUNES

34

AGENDA



Magazine de la Ville d'Enghien-les-Bains • Hôtel de ville • 57 rue du Général-de-Gaule • 95880 Enghien-les-Bains • tél. : 01 34 28 45 46 • **Directeur de la publication** : Philippe Sueur • **Directeur de la communication** : Pascal Martin - pmartin@enghien95.fr • **Rédaction** : Florence Brissieux - fbrissieux@enghien95.fr • **Maquette et conception graphique** : Floriane Mhoumadi - fmhoumadi@enghien95.fr • **Illustrations** : Tania Snaoui • **Imprimeur** : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel - Ce Reflet est imprimé sur du papier Couché moderne 100% PEFC avec des encres végétales • **Dépôt légal** : 1^{er} trimestre 2022 • Retrouvez toute l'actualité de la ville sur enghienlesbains.fr et sa page Facebook Pour toute annonce d'événements et pour recevoir le magazine, écrire à : reflet@enghien95.fr.





Belle année !

À l'aube de la nouvelle année, j'aurais trois séries de vœux à prodiguer pour vous et vos familles, pour la ville, pour notre pays.

Tout d'abord, des vœux de santé, de paix sanitaire, nous en avons tellement besoin. La prospérité en découle, notre moral aussi. Beaucoup de professionnels et de bénévoles sont à pied d'œuvre pour endiguer la pandémie. À Enghien-les-Bains, dans le centre de vaccination Plaine Vallée, plus de 115 000 personnes ont été vaccinées depuis le 15 janvier 2021. C'est un équipement remarquable servi par des équipes merveilleuses. Coordonné par l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS), il accueille depuis le 17 décembre la vaccination des enfants de 5 à 11 ans à risque. Les progrès sont notables mais le chemin est encore long pour atteindre le niveau de sécurité qui nous mettra tous hors d'atteinte de la maladie.

Aussi je vous invite, ou plutôt je vous exhorte, à la plus grande prudence pour vous et pour les autres, et à continuer à appliquer les gestes barrières. C'est une responsabilité individuelle et collective. Un nouveau confinement aurait des effets désastreux et conduirait encore à une sorte de repliement, un effet terrier. Ce serait tragique pour notre économie alors que nous avons enregistré une année difficile qui a aussi été marquée par un véritable esprit de

résilience, un très beau retour. Il ne faut pas gâcher ces résultats car notre responsabilité est engagée, c'est notre affaire, c'est l'affaire de tous.

La deuxième série de vœux sera politique. Nous allons entrer dans une année électorale, avec l'élection présidentielle en avril 2022 suivie des législatives pour élire nos députés. Ce que je souhaite pour aborder les années à venir c'est de l'intelligence politique, de l'intelligence pour la France, c'est-à-dire sans surenchères et vaines promesses. Notre pays a besoin de clairvoyance, de courage, nous avons besoin de loyauté, tout simplement de bon sens.

Enfin je vous adresse des vœux de bonheur pour vous et vos proches. Une année où l'enthousiasme et la générosité l'emporteront sur la compassion. Une année d'action où l'indignation laissera la place aux engagements. C'est la lumière que je souhaite à chacun de vous, de la lumière dans les esprits, dans la vie. Et bien-sûr de la lumière dans la ville.

C'est la raison pour laquelle Enghien-les-Bains, votre ville, celle où vous habitez, celle que vous visitez s'est parée de tous ses feux pour vous souhaiter un joyeux Noël et une très belle année.

PHILIPPE SUEUR,
MAIRE D'ENGHIEN-LES-BAINS,
 1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise



Féérique !

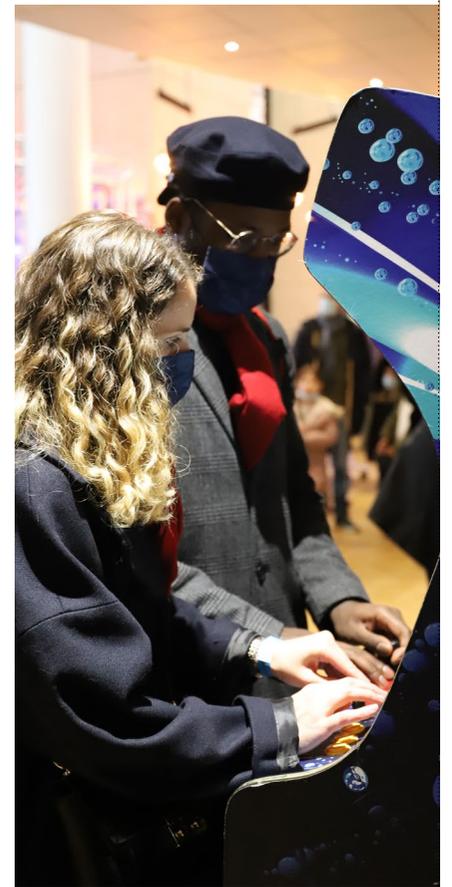
La magie de Noël s'est emparée des rues au mois de décembre, avec le calendrier de l'Avent pour les enfants, le marché de Noël animé par les associations et six bulles géantes illuminant places et jardins. Tant attendues, les Projections monumentales imaginées par le metteur en scène Damien Fontaine, ont nappé l'architecture de l'Hôtel de Ville et de l'église Saint-Joseph de spectacles oniriques. À la veille des vacances de Noël, des surprises et des spectacles attendaient les écoliers ainsi que les familles enghiennoises et nos aînés à la Villa du Lac.



© Direction de la communication • F. Brisseux - F. Da Mota Longo • © M. Laverroux

images de ville





À l'épreuve de la magie !

Plus de 1 000 visiteurs ont participé au Fantasy Gaming, à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance. Combats de sorciers en réalité virtuelle, arcades et jeux vidéo, vente de livres dans l'univers de la Fantasy et du jeu, et aussi des escape games et un game contest ! Cette belle journée, organisée par la Ville en partenariat avec les commerces et avec l'aide de nombreux jeunes volontaires, a permis de récolter des fonds au profit de l'association Elhan et de l'hôpital d'enfants Margency Croix-Rouge française.



L'ALTRA STORIA

En italien, *altra storia* signifie une autre histoire. Celle de Sophie Williot, à la tête de cette nouvelle épicerie italienne, ouverte depuis novembre dernier. Après 25 ans dans l'enseignement, cette valdoisienne originaire du Piémont s'est reconvertie pour mener un projet qu'elle mûrissait depuis 10 ans : proposer des produits italiens d'excellence qu'elle ne trouvait qu'à Paris. C'est désormais chose faite ! « Je souhaitais m'installer à Enghien-les-Bains, dont la qualité est en adéquation avec mes produits, avance-t-elle. Depuis l'ouverture je découvre avec surprise qu'il y a de nombreux Italiens sur la ville, je parle italien tous les jours ! ». L'Altra Storia propose de la charcuterie et des fromages à la coupe, des antipasti au détail, des pâtes et raviolis frais, les produits d'épicerie sèche, des condiments, des sauces, des vins et spiritueux ainsi que des coffrets cadeaux. La maison réalise également sur commande des planches apéritives. « Les plats à emporter (*lasagnes, cannelloni, parmigiani...*) sont servis dans des barquettes réutilisables, les clients peuvent aussi apporter leurs propres contenants », souligne Sophie Williot, qui développera son offre avec des spécialités du Piémont.

Du mardi au vendredi de 10h à 13h30 et de 15h30 à 19h30,
le samedi de 10h à 19h30

17, rue de l'Arrivée
01 39 84 05 01

L'ARTISAN DE L'AUDITION

C'est dans un espace cosy que l'équipe de l'Artisan de l'Audition vous accueille. Après une carrière dans les grandes enseignes spécialisées dans les appareils auditifs, l'audioprothésiste Itamar Tidghi a choisi la ville d'Enghien-les-Bains pour ouvrir sa première boutique de la région parisienne. « *Accepter une perte de l'audition étant déjà délicat, il est important d'entrer dans un magasin où l'on se sente bien. C'est pourquoi j'ai choisi de présenter nos appareils auditifs de la même manière qu'une bijouterie, dans un espace chaleureux et esthétique, en offrant le meilleur des prothèses auditives à un*

prix accessible à tous », explique le gérant. Il propose des tests auditifs gratuits et se déplace également à domicile et dans les maisons de retraite pour réaliser des bilans auditifs, prendre les empreintes de l'oreille et installer les prothèses. En boutique, l'équipe assure l'entretien des appareils et conseille sur l'utilisation de protections auditives sur mesure, que ce soit pour les adultes ou les enfants (otite, natation, environnement bruyant)...

Du mardi au samedi de 10h à 19h
58, rue du Général-de-Gaulle
01 71 68 12 17
artisandeaudition.fr



BODY HIT

« *Transformez votre corps* », c'est la promesse de Body Hit, une enseigne spécialisée dans le coaching sportif personnalisé par électrostimulation. Cette méthode d'entraînement repose sur des exercices sportifs sur mesure, associée à la technologie : les clients sont équipés de gilets et de bracelets d'électrostimulation pour travailler les différents groupes musculaires lors de séances individuelles. « *C'est une alternative à la salle de sport, pour se muscler, sans contrainte de poids sur les tendons et les articulations* », explique le gérant Kevin Pascal. *Le client est accompagné*

d'un coach sportif pendant toute la séance pour l'aider à atteindre ses objectifs : raffermissement, tonicité, soulagement du dos, perte de poids ou action anticellulite. Il bénéficie de conseils personnalisés ». La salle, qui accueille uniquement deux clients par créneau, propose des abonnements ou des forfaits, et offre une séance d'essai, réservable en ligne.

Du lundi au vendredi de 8h à 14h et de 15h à 21h, le samedi de 9h à 15h et le dimanche de 8h à 14h.
4, rue du Général-de-Gaulle
06 18 77 55 87
contact.enghien@bodyhit.fr
www.bodyhit.fr



Un nouvel écrin de douceur pour les lecteurs

Quatre semaines auront suffi à rénover le 1^{er} étage de la Médiathèque. Plus lumineux et moderne, cet espace en longueur sur **380m²** a été entièrement rafraîchi et embelli du sol au plafond, et réagencé pour le confort des lecteurs, par les services techniques. Les nouveaux rayonnages, plus ergonomiques, permettent de valoriser les collections et d'offrir des suggestions de lectures plus abondantes dans cette section adulte, comptant pas moins de **17 000 ouvrages**. Deux salons cosy attendent les adhérents pour une pause lecture, et le coin kiosque a été optimisé. L'espace compte davantage de tables de travail, notamment dans la salle d'études, où de nouvelles prises électriques ont été installées, pour les besoins des étudiants équipés en matériel numérique. De nouveaux aménagements viendront clore cette rénovation, dont une bulle des arts.





VEILLER AU PATRIMOINE MÉMORIEL

Près de **115 000 soldats** et marins reposent dans l'un des **2 000 carrés militaires en France**. À Enghien-les-Bains, le cimetière Nord abrite un carré militaire de 38 tombes de soldats, morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale, sur lesquelles la Ville veille au nom du devoir de mémoire. Ces sépultures sont protégées à titre perpétuel. Repeintes chaque année, elles ont cet automne été rénovées entièrement par les soins des services techniques, pour lutter contre leur dégradation. Reprise des enduits, peinture, changement des gravillons blancs recouvrant les tombes, acquisition de nouvelles cocardes aux couleurs nationales à apposer sur les stèles. Toute l'année, elles sont fleuries par le service des espaces verts, tout comme le Monument aux morts.



Des fenêtres illustrées grâce aux Enghiennois
 « Faire parler les murs en extérieur. » Six Enghiennois et les médiathécaires se sont prêtés au jeu pour raconter leur propre histoire avec la Médiathèque, sous l'œil d'un photographe enghiennois bénévole, **Pierre-Philippe Preux**. Tous sont des adhérents assidus et fidèles à la vie culturelle enghiennoise : **Martine Bienaimée**, **Morgane Moncomble** (écrivain), **Stefan Ludmilla Wieszner** (auteur et metteur en scène), ainsi que les jeunes **Lucas Dupouts Ferreira**, **Théophile Preux** et **Alexandre Trost**.



Rues Saint-Charles / Saint-Louis : les nouveaux trottoirs prennent forme

L'enfouissement des réseaux étant à présent terminé, la Ville entreprend la requalification des rues Saint-Charles et Saint-Louis. Le réaménagement a débuté en novembre, afin d'optimiser le confort des cheminements piétons. Les trottoirs sont revêtus de pavés en grès, délimités par des bordures en granit. La chaussée et l'éclairage seront aussi renouvelés.



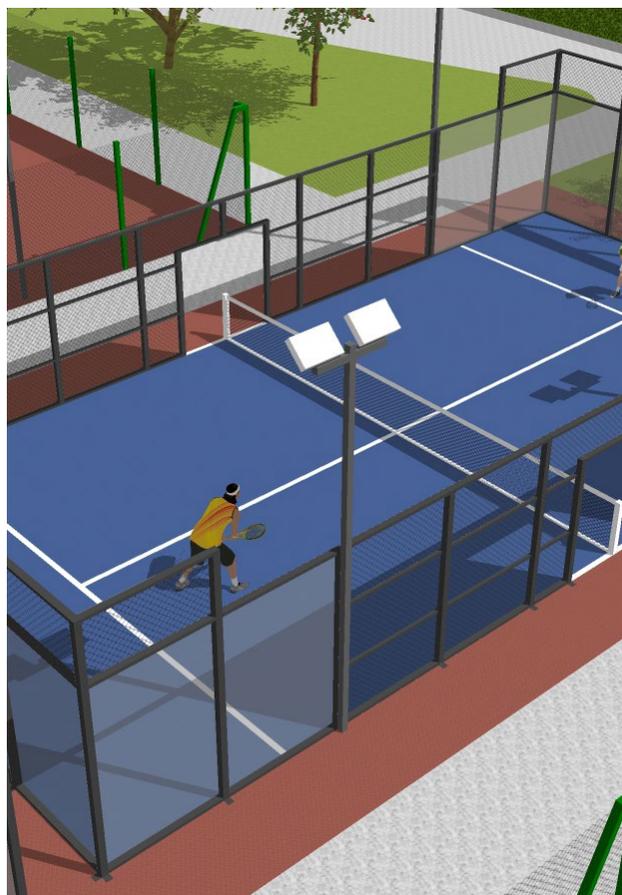
Bientôt des courts de padel à l'Etc

Afin de soutenir le projet sportif de l'Enghien Tennis Club, les services techniques ont réalisé des études de conception de deux courts de padel, un sport à la croisée du tennis et du squash.

Ces courts seront aménagés à la place du court de tennis n°3. Les terrains de padel sont longs de 20 mètres et larges de 10 mètres. Ils sont fermés au fond par une paroi en verre, permettant de frapper la balle après son rebond contre le mur.

Sous réserve d'un avis favorable de la commune de Saint-Gratien, où sont situés les terrains, les travaux seront programmés en janvier 2022, mis en œuvre et financés par l'Etc.

Par ailleurs, la Ville prépare un projet de réhabilitation des vestiaires et la création de sanitaires pour personnes à mobilité réduite, ainsi que d'une salle de musculation. Les circulations seront repensées afin de faciliter l'accès aux courts, avec notamment l'utilisation d'un revêtement en stabilisé.



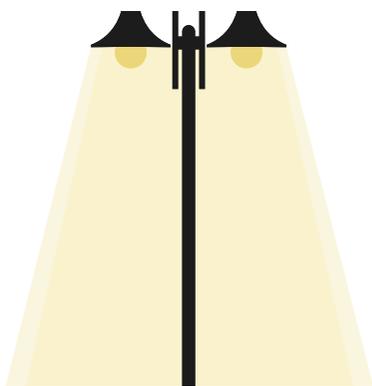
Éclairage: modernisation et rationalisation du réseau

La Ville poursuit ses investissements de modernisation de l'éclairage public.

En décembre, des travaux ont été réalisés rue Philippe Dartis et dans les avenues Reizet et Delhaye afin de moderniser les équipements enterrés du réseau haute tension de l'éclairage public.

Le chantier a consisté à procéder au remplacement préventif de matériels (transformateurs HT/BT et boîtes de coupures) dont la vétusté à venir pourrait générer des dysfonctionnements. Il s'agit en effet de matériels particulièrement sensibles et essentiels au bon fonctionnement de l'éclairage public.

Dans une démarche de rationalisation, ces travaux ont permis de réduire le nombre d'équipements. En effet, le passage progressif de l'éclairage en LED, plus économe en énergie, appelle moins de puissance électrique et de fait nécessite moins d'organes de transformation. Des nouvelles installations permettant de rationaliser les dépenses autant en termes énergétiques que d'entretien.



Nouvelle donne au club de bridge



Aux Cressonnières, le local de bridge de l'Enghien Tennis Club a été entièrement réhabilité par la Ville, pour le confort des joueurs tout en améliorant sa performance énergétique. Remise en peinture des murs, remplacement du revêtement au sol, rénovation du faux plafond pour renforcer l'isolation thermique et phonique, pose de radiateurs électriques à performance énergétique, installation d'aménagements de rangements et changement des châssis vitrés. Un coup de neuf pour des espaces de jeu accueillants et agréables

Accessibilité des traversées : des aménagements pérennes



Afin de sécuriser et d'informer les personnes aveugles ou malvoyantes, un grand nombre de carrefours sont équipés de bandes podotactiles. Ce dispositif thermocollé sur l'asphalte nécessite d'être

remplacé régulièrement. C'est pourquoi les services techniques de la Ville ont lancé cet automne une 1^{re} campagne de remplacement de ces bandes par des dalles podotactiles en ciment. Plus durables et pérennes dans le temps, elles sont aussi plus confortables et moins glissantes à la traversée. Sept carrefours sont désormais équipés de ces nouvelles dalles. Cette campagne s'étendra à l'ensemble des carrefours du centre-ville et aux futurs aménagements piétons.

Moins d'arrosage grâce au paillage minéral



De nouveaux aménagements ont été réalisés place de Verdun. Les pieds d'arbres, encadrés par des voliges en acier, sont désormais recouverts de paillettes de schiste ardoisier. L'utilisation de ce paillage minéral et son épaisseur, permettent de maintenir l'humidité dans le sol et de réduire la pousse des adventices. Des essences résistantes, supportant les contraintes liées au milieu urbain, ont été plantées : du lonicera (chèvre-feuille) et du buis. Un aménagement s'appuyant sur les principes de la gestion différenciée pour une consommation d'eau raisonnée.

Les rencontres enghiennoises reportées au printemps

Pour des raisons sanitaires, les Rencontres enghiennoises initialement prévues le 15 janvier 2022 ont été annulées. Au printemps, la Ville conviera les Enghiennois à une grande journée festive en plein air.

-

Trop de cartons non recyclés dans les rues

Malgré une collecte hebdomadaire, encore trop de cartons sont jetés sur les trottoirs, en dehors des jours de présentation, en particulier dans les rues commerçantes. Ce sont autant d'emballages non valorisés, échappant au recyclage, puisqu'ils seront ramassés avec les ordures ménagères et comme telles, incinérés.

Pour rappel, la collecte des emballages, papiers et cartons, se déroule tous les mercredis soirs. Les déchets sont à présenter **entre 18h30 et 19h30** pour une collecte débutant à 19h30.

-

Soyons altruistes sur la route !

Si les automobilistes sont tenus de respecter le Code de la Route, il est en de même pour les cyclistes, les motards et les conducteurs d'engins de déplacements électriques qui partagent la voie. Rappel des règles de circulation essentielles à la sécurité et à la tranquillité de tous.

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, MONOROUE, HOVERBOARD...

Depuis le décret du 25 octobre 2019, le Code de la route intègre une réglementation spécifique aux Engins de Déplacement Motorisés Personnels.

- Circuler uniquement sur la chaussée, dans la limitation de **25km/h maximum**. Il est strictement interdit de rouler sur les trottoirs.

- **Assurer sa visibilité**

Au moyen d'un gilet, d'un avertisseur sonore, d'un système de freinage et de dispositifs réfléchissants avants et arrières.

- **Stationner dans les endroits encadrés**. Il existe 15 supports (pour 6 trottinettes chacun) sur la ville.

- L'utilisateur est âgé au minimum de 12 ans et ne transporte aucun autre passager.

- Le port des écouteurs est totalement interdit.

- Le **port du casque** est recommandé

En cas de non-respect de ces règles du Code de la route, l'utilisateur s'expose à des sanctions.

VÉLOS

Même s'il est tentant d'emprunter les trottoirs, cette pratique est interdite par le Code de la route pour tout cycliste de plus de 8 ans.

- **Tenir son vélo à la main** lors de la traversée des trottoirs ou en entrant dans les immeubles

- Circuler sur la chaussée. Couverte en zone 30, la ville a intégré un plan vélo au plan de circulation dans les rues où la largeur et la visibilité des voies le permettent, pour la **sécurité des cyclistes**.

115 206

COVID-19

vaccins administrés à Enghien-les-Bains (au 14 décembre 2021) depuis l'ouverture du centre de vaccination le 15 janvier 2021.

Le centre a été retenu, ainsi que ceux de Saint-Brice-sous-Forêt et de Villiers-le-Bel, pour lancer la vaccination des enfants de 5 à 11 ans, à risque. C'est une belle reconnaissance du travail effectué par les équipes municipales, médicales, ainsi que de Plaine Vallée et de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France.

La ville de demain : concertation publique sur le PLU



Imaginer ensemble l'avenir d'Enghien-les-Bains à l'horizon 2035. L'élaboration du futur plan local d'urbanisme (PLU) entre dans une nouvelle phase avec le lancement de la concertation publique, partie intégrante du document d'urbanisme. Entre février et juin 2022, les Enghiennois seront invités à participer aux ateliers thématiques de cette concertation afin d'échanger sur leurs visions et leurs souhaits pour la ville.

En novembre dernier, les élus ont adopté le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Cette pièce maîtresse du futur document d'urbanisme fixe les grandes orientations stratégiques concernant l'aménagement du territoire, pour les années à venir. La concertation des Enghiennois viendra affiner la réflexion sur les projets et les thèmes de programmation urbaine. Cinq ateliers seront organisés, animés par des élus de la majorité et de l'opposition. Ils permettront aux administrés de s'exprimer sur leurs souhaits, leurs besoins et leurs

usages des différents espaces de la Ville, et aussi de réfléchir collectivement sur des projets d'aménagement.

À l'issue de ces réunions, les réflexions, les remarques et les observations récoltées permettront à la Ville et au bureau d'études accompagnant la collectivité sur ce projet, de rédiger le règlement et le plan de zonage du PLU. Cette prochaine étape donnera lieu à une enquête publique.

Informations et inscriptions auprès de la Direction de l'Urbanisme et de l'Action Foncière : urbanisme@enghien95.fr

5 ATELIERS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Réunions organisées à la Salle des fêtes

| | |
|--|-------------------------|
| Opération d'aménagement du Cœur de Ville | Mardi 15 février |
| Opération d'aménagement du square Mermoz | Mardi 29 mars |
| Développement durable et nature en ville | Mardi 12 avril |
| Mobilités | Mardi 17 mai |
| Développement économique | Mercredi 8 juin |



CONSEIL MUNICIPAL

LES TEMPS FORTS DE VOTRE ASSEMBLÉE

Les élus se sont réunis en séance les 25 novembre et 16 décembre derniers.
Prochaine séance le jeudi 10 février 2022

Finances

Adoption de deux décisions modificatives au budget pour l'exercice 2021, s'équilibrant en dépenses et recettes, pour des montants respectivement de 489 300 € et de 264 877 €.

Exploitation des délégations de service public

Les élus ont pris acte des rapports d'exploitation des délégataires :

- La société Touristique et Thermale d'Enghien, filiale du groupe Lucien Barrière, chargée de l'exploitation du Casino, des Thermes et du Grand Hôtel
- La société Lombard et Guérin, chargée de l'exploitation du marché forain
- La société Les Petits Chaperons Rouges, chargée de l'exploitation de la Maison de la Petite Enfance

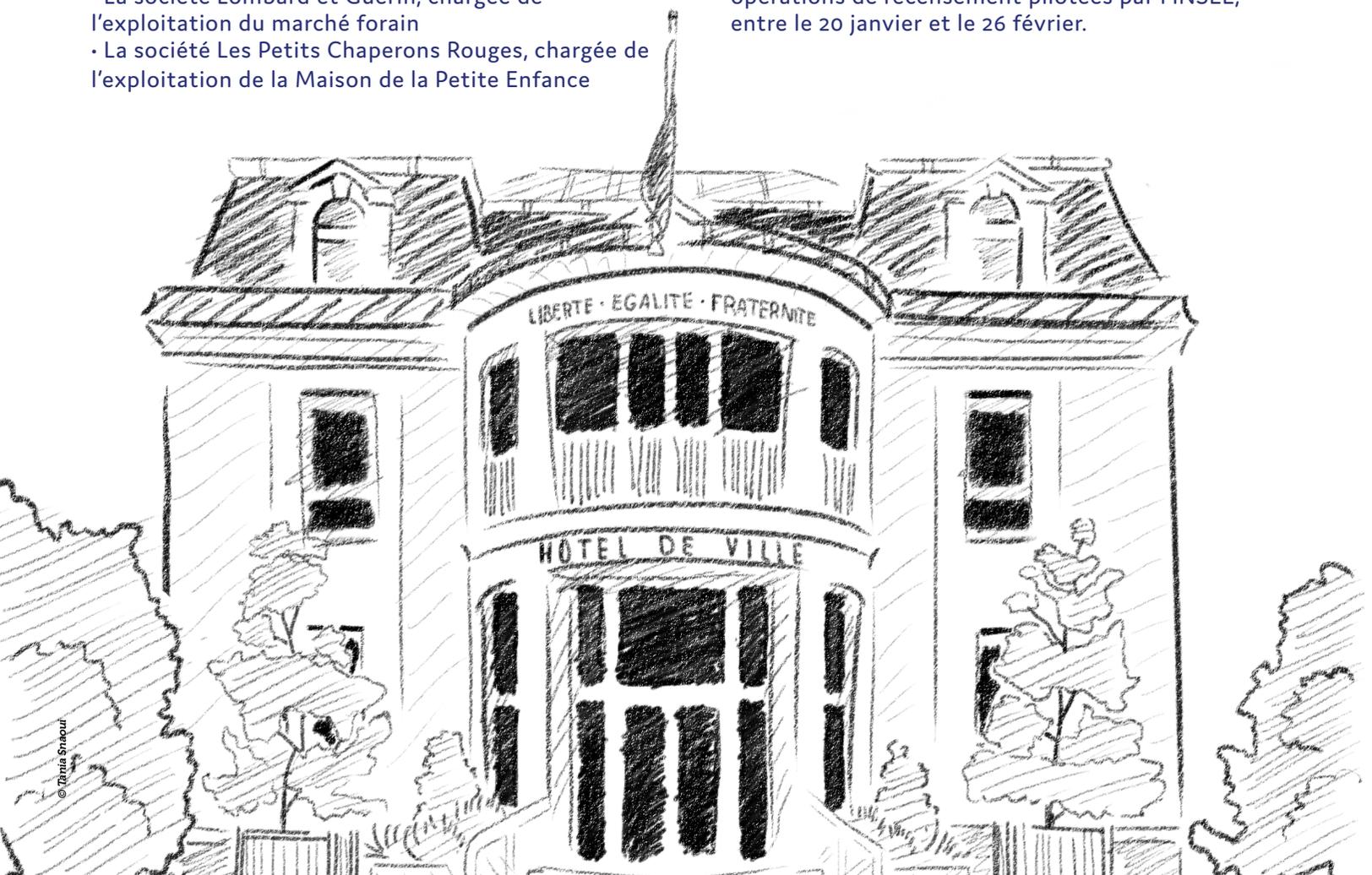
Administration générale

Installation d'un nouveau conseiller municipal.

Suite à la démission de Sandra Philippe, David Buffault est investi comme conseiller municipal pour la liste Enghien en transition. Il siègera dans les différentes commissions permanentes.

Renouvellement du recensement de la population.

Cinq agents municipaux sont recrutés en tant que recenseurs pour réaliser les opérations de recensement pilotées par l'INSEE, entre le 20 janvier et le 26 février.



Éducation

La gestion des trois crèches municipales

situées à la Maison de la Petite Enfance fait l'objet d'une délégation de service public, dont le contrat d'exploitation avec la société Les Petits Chaperons Rouges expirera en 2022. Les élus se sont prononcés sur le principe de la concession comme mode de gestion le plus adapté à cette exploitation et sur les principales caractéristiques du futur contrat.

p25

Accompagnement des jeunes

La Ville a décidé de l'attribution de Bourses Initiatives Jeunes à 24 Enghiennois âgés entre

11 à 25 ans dans les catégories suivantes : « **Prix d'encouragement** », « **Gratifiantes** », « **Soutien à la formation** » et « **Soutien à la scolarité** ».

Modification du règlement intérieur sur les activités périscolaires

En raison du grand nombre d'absences injustifiées dans les accueils de loisirs, le Conseil municipal autorise la modification du règlement intérieur.

En cas de non-respect des réservations à deux reprises, un courrier de rappel sera envoyé aux familles concernées. Le non-respect à trois reprises engendrera la radiation de l'enfant sur l'activité en question.

Équipements

Acquisitions foncières La Ville acquiert un lot au sein d'une copropriété du 13 place Foch pour un montant de 320 000€, afin d'agrandir les locaux de la Police municipale. La Ville acquiert également une parcelle de 125m² au 26, rue du Général-de-Gaulle dans le cadre de la future opération d'aménagement « Cœur de Ville ».

Soutien à l'aménagement La Ville apporte une garantie d'emprunts au bailleur social Seqens. Les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations visent à transformer et réhabiliter des appartements du 16, rue du Départ en logements locatifs sociaux.

Urbanisme Le Conseil municipal a pris acte du débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), pièce majeure du futur

PLU. Il déterminera les grandes orientations d'aménagement de la ville pour les années à venir.

Soutien à la vie commerçante

Rétrocession du droit au bail de deux locaux au 35, rue du Général-de-Gaulle et au 3, rue Robert Schuman.

Politique de recherche de financement

Une aide du Conseil Régional d'Île-de-France est sollicitée pour participer au financement de **travaux de voirie**, afin de sécuriser les traversées piétonnes, avenue de Ceinture, entre le Casino et le square Villemessant.

La Ville sollicite une subvention auprès du Conseil départemental dans le cadre des **travaux d'adaptation** de locaux. Actuellement affectés au BIJ et à Cap Santé, ces locaux bénéficieront à la Police municipale. Les travaux permettront la création d'un sas de sécurité pour le personnel et l'agrandissement de l'accueil des publics.

Le rôle des commissions municipales

Après son installation en 2020, le Conseil municipal a constitué des commissions pour examiner des dossiers d'intérêt local dans différents domaines. Si la création de ces commissions n'est pas obligatoire, l'avis rendu lors de ces séances oriente les différents projets.

6 COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES



Les membres sont désignés au scrutin secret en séance parmi les conseillers municipaux, selon le principe de la représentation proportionnelle et pour la durée du mandat. Chaque commission est donc composée d'élus de la majorité et d'élus de l'opposition, présidée de droit par le Maire. Chaque adjoint au Maire est vice-président de l'une des commissions. Elle émet un avis sur les futures délibérations du Conseil Municipal. Si l'ordre du jour du Conseil ne requiert pas son avis, elle n'est pas réunie.

LES COMMISSIONS OBLIGATOIRES

LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Composée d'élus, elle assure une vérification comptable des entreprises délégataires.

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Elle intervient dans le choix des offres et l'attribution des marchés publics. Elle est chargée d'ouvrir les plis contenant les candidatures et les offres.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Elle examine les services confiés à des sociétés par convention de délégation de service public, ou exploités en régie municipale dotée de l'autonomie financière. Mixte, elle réunit des élus et des citoyens.

LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Elle émet un avis sur les offres ou les projets d'avenants, entraînant une augmentation de 5% du montant initial. C'est une commission ad hoc, constituée pour l'étude d'une délégation de service public.

DE L'IDÉE À L'ACTION

La préparation et la réalisation d'un dossier suivent plusieurs étapes avant la décision du Conseil municipal.

NAISSANCE D'UN DOSSIER

Suite à une initiative locale (privée ou émanant de l'équipe municipale, en application du programme de la majorité)

Suite à une réforme d'État (arrêté, décret...) nécessitant une application à l'échelon communal

PRÉPARATION

Les services municipaux travaillent sur des pré-projets puis élaborent des projets.



DÉBAT ET VALIDATION

Ces projets sont ensuite étudiés et discutés en bureau municipal (de 10 à 19 membres) puis en commissions chargées de leur validation.



DÉLIBÉRATION

Les projets sont présentés en séance du Conseil municipal et soumis à délibération.

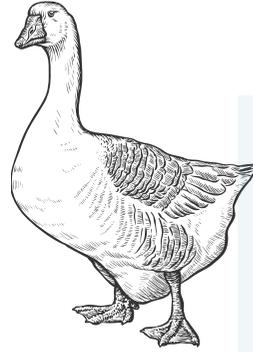


RÉALISATION

Une fois adoptés, les projets sont mis en œuvre par les services municipaux.



Oies bernaches : la stérilisation pour limiter leur développement



Comment réduire l'attractivité de son jardin

NE PAS NOURRIR LES OISEAUX

Le nourrissage artificiel (pain, grain, voire des frites !) fidélise ces animaux, naturellement herbivores. Si le pain est relativement toléré par les oies bernaches, il rend malade d'autres oiseaux. En fermentant dans leur estomac, il développe des maladies mortelles. Sans compter qu'il attire les rongeurs, également prédateurs d'œufs et d'oisillons.

LAISSER POUSSER LA VÉGÉTATION

Les bernaches n'aiment rien tant que les grandes étendues d'herbe rase. Préférant les jeunes pousses de gazon, elles seront dissuadées de rester si l'herbe reste haute, suite à des tontes espacées.

RÉAMÉNAGER LES JARDINS

La plantation de graminées, de végétations buissonnantes locales ou de petites prairies limite l'attraction des oies pour un site. En effet, elles recherchent des espaces dégagés avec de longues distances pour prendre leur envol ou atterrir. C'est pourquoi la présence de barrières végétales telles que des massifs ou des petites clôtures les dissuade de s'installer.

Particulièrement nombreuses à Enghien-les-Bains, les oies bernaches génèrent des nuisances sur l'espace public, en terme d'hygiène, avec un impact sur la biodiversité. Si des solutions radicales existent, la Ville a opté pour une méthode de régulation visant à limiter leur population, dès le mois de mars.

Cet oiseau a été classé espèce envahissante, nuisible et chassable. En réalité, c'est sa forte concentration qui pose problème. Lorsqu'elle est sédentaire et vit en groupe, l'oie a une croissance et une dynamique de reproduction élevées. Sa présence en grand nombre peut faire fuir les espèces indigènes d'un même espace. Herbivore, l'oie broute les étendues d'herbe et les plantes hygrophiles au bord de l'eau, ce qui, en cas de forte population, appauvrit une biodiversité déjà fragile en milieu urbain. À l'instar d'autres collectivités franciliennes et sur autorisation préfectorale, la Ville a décidé

d'agir, à travers son service communal d'hygiène et de santé (SCHS), sur la dynamique de population. Parmi les méthodes de régulation (chasse, capture, prélèvement des œufs...), elle a opté pour la stérilisation des œufs au moment de la ponte, de fin février à fin mai. Cette méthode consiste à percer des œufs, tout en prenant soin de garder un œuf viable, pour dissuader l'oie de renidifier et pondre ailleurs. Dans le cadre de la campagne de stérilisation, les propriétés et copropriétés riveraines du lac pourront être contactées par le SCHS, afin de localiser les nids en amont.

Vous découvrez un nid dans votre jardin ?

Contactez le service communal
d'hygiène et de santé
01 34 28 46 25
schs@enghien95.fr



PRID

ENGHIEN

Le festival des effets spéciaux

26 > 29 JANVIER 2022

PIDS

VOTRE ENVOL VERS LE 7^E ART

C'est un événement français inédit permettant de découvrir les tendances et innovations en matières d'effets visuels, de CGI (mix entre images réelles et de synthèse), de motion capture, de 3D et de technologies de rupture dans le cinéma, la télévision, la publicité, les jeux vidéo et les transmédias !

Si cette nouvelle édition en présentiel et en ligne constitue un rendez-vous incontournable pour les professionnels et les étudiants, elle proposera des animations pour les élèves des écoles enghiennoises et le grand public. Ce festival est organisé par le Centre des arts et produit par la Ville d'Enghien-les-Bains, avec le soutien de la Région Île-de-France, Film Paris Région, le Conseil départemental du Val-d'Oise, le groupe Barrière, le Centre national du cinéma et de l'image animée et Cap Digital.

À l'honneur, un superviseur VFX aux 3 Oscars

LE PIDS 2022 remettra un Génie d'honneur au superviseur VFX Rob Legato. Il a collaboré pour les plus grands réalisateurs, dont Martin Scorsese, (*Hugo Cabret*, *Aviator*), Robert Zemeckis (*Seul au monde*, *Apparences*), Ron Howard (*Apollo 13*) et James Cameron (*Titanic*, *Avatar*). Nommé quatre fois, il a remporté trois Oscars des meilleurs effets visuels pour *Titanic*, *Hugo Cabret* et *Le Livre de la jungle*. Innovant sans cesse, Rob Legato a réalisé le remake en CG photo-réaliste du *Roi Lion*, aux côtés du réalisateur Jon Favreau, utilisant le temps réel et poussant les techniques qu'il a mises au point sur ses précédents films à un haut degré de sophistication.

Du 26 au 29 janvier, le Paris Images Digital Summit revient avec une 8^e édition pour célébrer le monde des effets spéciaux. Ce festival, dédié au meilleur de la création numérique et des effets visuels, se tiendra au Centre des arts. Au programme, la cérémonie des Genie Awards, des avant-premières, des conférences, des masterclasses, une exposition...

Près de

3000

personnes sur 4 jours

Plus d'infos sur parisimages-digitalsummit.com & cda.fr

 PARIS
IMAGES

PIDS
ENGHIEN

Les effets spéciaux déroulent leur tapis rouge

LES 20 ET 21 JANVIER

PIDS Workshop. Des anciens étudiants d'ARTFX donneront des masterclasses pour les écoles primaires, les collèges et lycées, afin de sensibiliser les élèves aux effets visuels.

CENTRE DES ARTS

DU 23 AU 26 JANVIER

Le Hackaton propose aux étudiants de réaliser durant 72h non stop les effets spéciaux sur un court-métrage, applicables par le spectateur en temps réel.

SALLE DES FÊTES

MERCREDI 26 JANVIER

Cérémonie des Genie Awards, suivi de la projection d'Apollo 13

Soirée en libre accès sur simple réservation.

THÉÂTRE DU CASINO - 19H30

26 ET 27 JANVIER

PIDS Conférences

Deux journées de conférences professionnelles (*études de cas, tables rondes, rencontres, keynotes*), présentant les tendances et évolutions du secteur des effets visuels.

DU 24 AU 28 JANVIER (en virtuel)

DU 27 ET 28 JANVIER

(en présentiel)

Career Fair, un espace recrutement pour les studios d'animation et de VFX, et les écoles

JEUDI 27 JANVIER

Visite guidée de l'exposition Interstellaire, Cinéma & effets spéciaux, en partenariat avec

le musée du cinéma de Lyon et en présence du co-commissaire Alexandre Poncet.

Elle sera suivie de la projection du film *Mars Attacks !* réalisé par Tim Burton

CENTRE DES ARTS - 19H

VENDREDI 28 JANVIER

Masterclass de Rob Legato, Genie d'honneur 2022. Il

reviendra sur sa carrière, en conversation avec Alexandre Poncet, journaliste et réalisateur. La masterclass sera suivie de la projection de *Hugo Cabret* en 3D, réalisé par Martin Scorsese.

CENTRE DES ARTS - 19H

SAMEDI 29 JANVIER

Effets spéciaux pour tous

Avant-première de *Hopper et le master des ténèbres 3D* (VF)

CENTRE DES ARTS - 14H

Best-of des courts-métrages de l'école ARTFX

suivi d'un échange avec Simon Vanesse, directeur général d'ARTFX

CENTRE DES ARTS, 17H

Soirée spéciale « Nanarland »

Le meilleur du pire à travers de nombreux extraits des plus improbables effets spéciaux, commentés par l'équipe de Nanarland. Une soirée pleine



d'humour suivie de la projection du film de space-opéra italien, *Starcrash : le choc des étoiles*.
CENTRE DES ARTS, 20H

UNE ÉCOLE D'EFFETS SPÉCIAUX À ENGHEN

Face à la Villa du Lac, la Villa ARTFX Paris accueille 40 étudiants, en 1^{er} année et 4^e année sur des cursus en animation de personnages 3D et effets spéciaux. Il s'agit du campus parisien de l'école ARTFX basée à Montpellier et classée dans le top 10 mondial des meilleures écoles d'animation. En préambule du PIDS, les étudiants animeront des ateliers avec les scolaires sur la fabrication des effets spéciaux. Une sélection des meilleurs court-métrages réalisés par les étudiants sera également diffusée lors d'une séance grand public le **samedi 29 janvier**. L'occasion de découvrir la maîtrise artistique et technique des élèves.

L'école, dont les jeunes talents sont reconnus par les meilleurs studios dans le monde, organisera une **journee porte ouvertes le samedi 12 février** à la Villa ARTFX.

artfx.school
62 avenue de Ceinture

UNESCO : les villes créatives tissent leur toile

Créé en 2004 pour faire coopérer les villes qui ont placé la créativité comme dynamique de développement, le Réseau des villes créatives de l'UNESCO ne cesse de s'étendre. Près de 300 villes du monde entier le constituent dont Enghien-les-Bains. En novembre, 2 villes françaises ont rejoint le réseau : Cannes et Rouen.

Quand la création constitue un vecteur de dynamique culturelle et économique. C'est sur la base de cette conviction que l'UNESCO a créé le Réseau des villes créatives, permettant de faire émerger de grands projets culturels et le partage d'expériences et de savoir-faire. Depuis sa naissance en 2004, le réseau continue de s'agrandir. En France, les 8 communes labellisées villes créatives par l'UNESCO se sont réunies le 2 décembre dernier à Metz. Reconduit à la présidence de ce comité des villes françaises, Philippe Sueur a accueilli deux nouveaux membres : les villes de Cannes et de Rouen, respectivement dans les catégories cinéma et gastronomie. À l'échelon mondial, ce sont 49 villes qui ont rejoint le réseau cet hiver. Le groupe des villes créatives en arts numériques, coordonné par Enghien-les-Bains, s'est lui aussi étendu avec l'arrivée de Campina Grande (Brésil), Namur (Belgique), Hamar (Norvège), Modène (Italie) et Tbilissi (Géorgie). Une coopération permettant d'offrir des opportunités de collaboration avec des villes du monde entier pour les artistes et industries créatives des territoires concernés.

7 catégories : littérature, film, musique, artisanat et arts populaires, design, arts numériques et gastronomie

Enghien-les-Bains parmi les grandes

À la réunion du comité tenu à Metz le 2 décembre, Philippe Sueur a été réélu pour trois ans président du comité français.

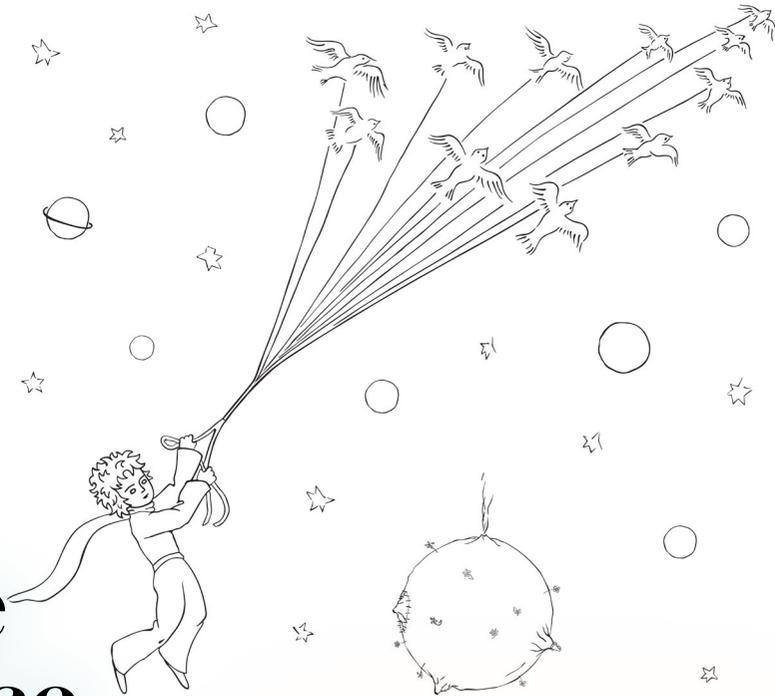
8 villes françaises : Angoulême (littérature), Enghien-les-Bains (arts numériques), Limoges (artisanat et arts populaires), Lyon (arts numériques), Metz (musique), Saint-Etienne (design), Cannes (cinéma), Rouen (gastronomie).

22 villes labellisées pour les arts numériques : Austin (États-Unis), Braga (Portugal), Campina Grande (Brésil), Changsha (Chine), Dakar (Sénégal), Enghien-les-Bains, Guadalajara (Mexique), Gwangju (République de Corée du Sud), Hamar (Norvège), Karlsruhe (Allemagne), Kosice (Slovaquie), Linz (Autriche), Lyon, Modène (Italie), Namur (Belgique), Santiago de Cali (Colombie), Sapporo (Japon), Tbilissi (Géorgie), Tel Aviv-Jaffa (Israël), Toronto (Canada), Viborg (Danemark), York (Royaume-Uni).



En savoir plus sur les villes d'arts numériques mediaartscities.com

2022 sur la planète du Petit Prince



« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux ». Plus de 75 ans après sa parution et la disparition mystérieuse de son auteur, *Le Petit Prince* frappe par l'intemporalité de son propos. « Un prétexte littéraire » dont s'est saisi le Centre culturel François Villon pour initier le projet « Imaginons notre planète » en partenariat avec la Ville, les écoles, les collèges et lycées jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Si les réflexions du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry stimulent l'imaginaire des enfants, elles résonnent comme autant de lignes de vie pour les plus grands. Pas étonnant que cette fable initiatique universelle, et intergénérationnelle, ait séduit le CCFV et l'ensemble des établissements scolaires. Depuis la rentrée, l'association culturelle a initié un projet autour des arts plastiques, des arts visuels et du théâtre, suscitant l'engouement des adhérents et des établissements scolaires. « Dans le cadre de son projet « *Partout la poésie* » (initié en 2021

et impulsé par la Ville et le collège Georges-Pompidou, notamment son professeur d'italien Monsieur Forlani), le collège se joindra à nous, en créant des ateliers d'écriture, de philosophie, de prise de parole et d'enregistrement vidéo, se réjouit Stéphane Maheu, directeur de l'association. Et enfin, pour thématiser la journée de l'Europe en mai, le collège et le lycée proposeront une mise en scène autour de l'Aéropostale. » Un projet littéraire qui ne manquera pas d'interpeller les publics à travers différents prismes : notre relation aux autres, l'amour, l'amitié, notre terre, nos émotions... Vecteur de partage et de rassemblement, « *la culture prend alors un sens plus large qu'une série de onze arts reconnus officiellement* », souligne Stéphane Maheu. « *Dans ce monde bouleversant, le testament philosophique d'un humaniste moderne écrit il y a 75 ans peut servir de boussole* ».

Autour du Petit Prince en 2022

Lectures poétiques pour les classes des écoles élémentaires et les maternelles à la Serrurerie

Ateliers de dessin au CCFV puis exposition en février des créations des enfants

Ateliers sur les émotions au parc Sainte-Jeanne pour les élèves des écoles élémentaires

Club de philosophie par le collège Georges Pompidou

Lancement de la 2^e édition de « **Partout la poésie** » par le collège Georges-Pompidou et la Ville

Lectures et échanges autour des correspondances entre Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry par le CCFV

Mise en scène avec les élèves du collège Georges-Pompidou et du lycée Gustave-Monod autour de Saint-Exupéry, pionnier de l'Aéropostale et pilote de guerre, lors de la journée de l'Europe.

La crèche L'Îlot s'agrandit

Bonne nouvelle pour les jeunes parents. À compter du 31 janvier, la Maison de la Petite Enfance ouvre une nouvelle section bébés, abritant dix berceaux.



La Ville a entièrement réhabilité l'ancien local de la PMI, situé au rez-de-chaussée de la Maison de la Petite Enfance. Cette rénovation permet à l'Îlot, l'une des trois crèches du site, d'augmenter sa capacité d'accueil de 48 à 58 berceaux, en ouvrant une section pour les bébés.

« Nous sommes fiers de cette extension car ces dix berceaux complémentaires pourront bénéficier à une vingtaine de familles », se réjouit Julia Deleschaud Renault, conseillère municipale déléguée à la Petite

enfance et au handicap. « Ces nouvelles places permettent d'assurer l'accueil régulier d'enfants dans la semaine et aussi l'accueil occasionnel pour favoriser par exemple des familles en difficulté, suite à une perte d'emploi ou une réorganisation familiale », renchérit Caroline Caraquin, responsable du pôle Éducation petite enfance.

« Grâce à cet agrandissement, nous pouvons accueillir des bébés dès l'âge de deux mois et demi, explique Marion Amblard, directrice de la crèche L'Îlot. C'était un souhait de nos équipes et cela nous permet

travailler dans une continuité pédagogique, en suivant les enfants dans leur développement jusqu'à leur entrée en maternelle et en accompagnant les familles sur le soutien à la parentalité. »

Les travaux pilotés par l'architecte DPLG de la Ville ont été financés par la Ville, la CAF et le Conseil Départemental. Pensé pour favoriser le développement moteur, le libre jeu et l'autonomie du tout-petit, ce nouvel espace lumineux et coloré n'attend plus que les bébés !

Avec désormais 158 places, la Maison de la Petite Enfance est la structure la plus importante du Val-d'Oise. 80% des besoins de places en crèche sont satisfaits à Enghien-les-Bains, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale



Julia Deleschaud Renault, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et au handicap

S'INSCRIRE EN CRÈCHE

Pour inscrire votre enfant sur les listes d'attente

👶 Crèche familiale municipale et la crèche « La santé c'est le bonheur », prenez contact avec le **service de la petite enfance au 01 39 64 68 73 / servicepetiteenfance@enghien95.fr**

👶 Crèche collective les Petits Chaperons Rouges (à la Maison de la Petite Enfance), **inscrivez-vous sur www.grandir.com**



Inscriptions scolaires

La campagne des inscriptions scolaires pour l'année 2021-2022 se déroulera **du 24 janvier au 20 février 2022**. Elle concerne uniquement les enfants entrant en petite section de maternelle, au CP et les nouveaux arrivants à Enghien-les-Bains. **Informations auprès du service des Affaires Éducatives au 01 34 28 45 45 et sur enghienlesbains.fr**

Quand le respect s'apprend sur le ring

Sortez vos gants ! Une nouvelle association enghiennoise enseigne le Muay Thaï aux enfants, ados et adultes au gymnase de la Coussaye. Ce nouveau club vient compléter l'offre de boxe existante à Enghien-les-Bains.

« Le Muay Thaï, n'est pas un sport violent comme on pourrait le croire, explique Aziza Neharti. C'est un art martial formateur où l'on peut progresser très vite. On travaille sur la force, l'endurance, le cardio, et aussi le souffle. »

Cette sportive « tombée amoureuse » de la boxe a fondé le club aux côtés de deux amis : Mamadou Diarra et Florent Louis-Joseph, qui a participé en novembre aux Championnats du Monde de Muay Thaï au sein de l'Equipe de France.

Comme tout art martial, la pratique repose sur un socle de valeurs : respect, politesse, entre-aide, vivre ensemble. Au début et à la fin de chaque cours, ces valeurs sont expliquées et transmises aux plus jeunes par les instructeurs.

Si le club enseigne la boxe aux enfants, aux ados et aux adultes, un cours est dédié uniquement aux femmes pour enseigner la self defense. « À défaut de force physique, en

cas d'agression, la technique peut sauver des vies », insiste Aziza Neharti.

S'adressant à tous les publics, le club développera également cette année des ateliers pour les personnes âgées, pour les personnes en situation de handicap ainsi que pour les petits de 3 ans. « Nous sommes heureux d'accueillir et d'accompagner cette nouvelle association au gymnase de la Coussaye. Nous avons été séduits par les cours proposés pour les parents et les enfants », renchérit Eric Bassot, conseiller municipal délégué au sport et à la santé. *Du fait d'une forte demande sur la boxe, ce club vient diversifier l'offre actuelle sur la ville, en complément des activités déjà dispensées par notre autre association enghiennoise, CS Fight, au dojo Le Veillard. »*

Plus d'infos à : boxingclubenghien@gmail.com



Une centenaire de 107 ans

C'est la doyenne des 8 centenaires de la Commanderie des Hospitaliers. En décembre, Marcelle Goulley a fêté son 107^e anniversaire, entourée de sa famille. Une longévité exceptionnelle pour cette femme née le 8 décembre 1914 à Troyes.

Volontaire, résistante et aussi résiliente, « *elle s'est toujours remise de ses difficultés et des accidents de la vie, prenant soin de ses proches et de ses voisins, et ne se laissant jamais aller* », confie sa fille Nadine Burelle, présente chaque jour à ses côtés. C'est à l'aube de ses 94 ans, que Marcelle Goulley a rejoint l'EHPAD, d'abord à Montmorency puis à Enghien-les-Bains. Elle peut compter sur une famille unie autour de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants, et sur une équipe attentionnée.



SÉJOUR EN ALSACE

28 Enghiennois ont visité Colmar début décembre, lors d'un séjour convivial organisé pour les seniors par le service des Nouvelles Solidarités.



Jeunes pépites enghiennoises nominées

Plus de 50 entreprises ont candidaté à la 1^{ère} édition des Entrepreneuriades Plaine Vallée, un concours de l'agglomération Plaine Vallée, dédié à la création d'entreprise pour soutenir les porteurs de projet et les jeunes entreprises. Parmi les 10 candidats nominés en novembre, trois jeunes sociétés sont enghiennoises. Elles ont bénéficié d'un coaching individualisé pour accélérer leur réussite, deux d'entre elles ont même décroché un prix ! Un tremplin pour gagner en potentiel et en visibilité.

Skipt, le design écologique



catégorie porteur de projet



Mettre en avant la démarche écologique des entreprises et institutions publiques à travers le design. C'est toute l'ambition de SKIPT, une jeune société incubée au Numeric Lab d'Enghien-les-Bains. Cette agence de design imagine et fabrique des aménagements innovants d'espaces intérieurs ou extérieurs ainsi que du packaging sur mesure. « La participation à ce concours nous a permis d'être accompagnés gratuitement par des professionnels et de bénéficier de leurs conseils pour développer notre activité et lui donner plus de visibilité », explique l'un des fondateurs Josselin Gerval. C'est aussi un accès à un réseau d'entrepreneurs du département et la possibilité de faire parler de notre société ».

www.skipt.fr

Gameflix, la plate-forme du jeu de société



catégorie entreprises de - 3 ans



Plutôt que de stocker des jeux dans ses placards, pourquoi ne pas les emprunter ? C'est le concept de GameFlix. Cette société créée par deux amis d'enfance, Alexandre Ackermann et Robin Montpert, passionnés de jeux de société, propose des abonnements mensuels, et sans engagement, pour emprunter 1, 2 ou 4 jeux. Les jeux sont livrés et récupérés au domicile des abonnés – ou sur leur lieu de travail - puis échangés contre d'autres, parmi un catalogue de plus de 730 références. Et il y en a pour tous les âges. Si la jeune entreprise enghiennoise, créée il y a tout juste un an, livre principalement à Paris et dans les Hauts-de-Seine, elle compte bien élargir sa zone de livraison au Val-d'Oise.

« Grâce au prix des Entrepreneuriades, nous pourrions accéder aux locaux de la pépinière de Plaine Vallée, confie Robin Montpert. C'est une première étape dans notre implantation sur le département ».

www.gameflix.fr



Chemins inédits, la découverte par le jeu

Jouer en équipe à la découverte d'un parcours valorisant le patrimoine. C'est le concept de la jeune entreprise enghiennoise, Chemins Inédits. Entre la chasse au trésor et le jeu de piste, la société créée par les deux amies Marie-Hélène Renson Le Noble et Sophie Rivaud-Péchoux en reconversion professionnelle, propose **12 parcours ludiques sur Paris et dans le Val-d'Oise dont deux à Enghien-les-Bains et Montmorency**, ainsi qu'en Nouvelle-Aquitaine. À destination des familles, des groupes d'amis ou pour des ateliers de teambuilding en entreprise, les itinéraires se mènent en toute autonomie, grâce à un contenu numérisé interactif disponible sur smartphone, à la découverte de lieux insolites et inédits.

« Nous avons bénéficié d'un accompagnement de la Chambre de commerce, de l'association Initiactive 95 et de l'agglomération Plaine Vallée, souligne Marie-Hélène Renson Le Noble, et souhaitons développer les collaborations dans le Val-d'Oise, en réalisant des parcours sur mesure, à la demande. »

www.cheminsinedits.fr

Plaine Vallée & CO
Forêt de Montmorency

À travers ses équipes d'experts et ses structures, Plaine Vallée propose des services gratuits de proximité dans les différentes étapes de la création, de la reprise d'entreprise ou du développement de votre activité.

Plus d'informations :

Au 0 800 103 083 • www.eco-plainevallee.fr • www.14k-plainevallee.fr

IMMOBILIER : UNE AGENCE ENGHIEENNOISE PRIMÉE

Pour sa 1^{re} participation au concours de l'immobilier organisé par la FNAIM, l'agence Aurélie Martinez a obtenu en novembre dernier le **prix de l'Agence de l'année 2021 Île-de-France**, face à des franchises nationales. Une distinction venant récompenser la démarche personnalisée de cette agence enghiennoise.

« Je me suis lancée dans ce métier pour apporter ce que moi-même j'attendais d'une agence, à savoir de l'écoute, de la bienveillance et de l'accompagnement, confie Aurélie Martinez. Depuis l'agence a grandi, nous sommes huit femmes, toutes

en reconversion professionnelle. C'est une agence plutôt atypique ! Nous avons conçu les locaux pour que les clients se sentent chez nous dans une situation de confiance et de proximité. Pour les aider dans leurs projets, nous avons créé des partenariats avec des professionnels de l'immobilier, dont des architectes, des entrepreneurs ». Des services sur mesure pour cette agence qui propose des visites virtuelles avant toute visite sur place.

20 rue de Mora
www.aureliemartinez.com

Remise des insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite à Gérard Maury le 27 octobre dernier à la Serrurerie, par le Premier président de la cour d'Appel de Versailles Bernard Keime-Robert-Houdin.



Gérard Maury, Sentinelle des entrepreneurs en détresse

En octobre dernier, l'Enghiennois Gérard Maury a été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite. Cette décoration vient distinguer sa carrière remarquable en tant que juge et président honoraire du tribunal de commerce de Pontoise et aussi une initiative salutaire. Il est à l'origine d'une association, APESA Val-d'Oise, venant en aide aux chefs d'entreprise en difficulté.

Derrière la robe noire du juge se dresse un homme. Sensible à la souffrance de l'autre. Juge depuis 2004 puis président du Tribunal de commerce de Pontoise, Gérard Maury a vu défiler à la barre de nombreux chefs d'entreprise en difficulté. Car si les litiges commerciaux se règlent au tribunal, l'instance judiciaire assure une importante mission de prévention en ouvrant des procédures collectives telles que la sauvegarde, le redressement judiciaire ou faute de trésorerie, la liquidation judiciaire. Des décisions prises par les magistrats, lourdes de conséquences : pour l'entreprise, les salariés, mais aussi pour la santé mentale du chef d'entreprise qui a parfois investi toute son énergie et ses économies. La liquidation peut s'accompagner d'une dégringolade aux répercussions sociales et familiales. « *Faire faillite en France c'est encore mal vu, constate Gérard Maury. Alors le mal-être et l'épuisement s'accumulent, l'isolement s'installe et aboutit parfois à la pire des issues. S'il existe des aides à la création d'entreprise et à la prévention des entreprises en difficultés, rien n'est prévu lorsque l'entrepreneur broie du noir* ». Pratiquant son activité de juge consulaire à titre bénévole et après une longue carrière dans l'industrie du pétrole, Gérard Maury cherche alors comment

tendre la main à ces entrepreneurs de TPE et de PME.

« *Parce que le hasard fait toujours bien les choses* », l'Enghiennois rencontre le greffier du tribunal de commerce de Saintes, qui a cofondé APESA 17, une structure d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance en Charente-Maritime. 18 mois plus tard, en 2019 il ouvre une structure similaire dans le Val-d'Oise après avoir décroché des soutiens et des donateurs, indispensables à sa création. « *Nous avons formé des sentinelles parmi les juges, les avocats, les mandataires, les commissaires-priseurs, les commissaires au compte, soit un ensemble de professionnels au contact des entreprises. Dès qu'un mal-être est décelé et confirmé, la sentinelle envoie une fiche d'alerte à un centre de traitement qui contacte l'entrepreneur dans un délai de 40 minutes en moyenne. Il est alors dirigé vers un psychologue proche de son domicile et l'association lui offre cinq consultations* ». Une prise en charge salutaire en apportant une écoute et de l'aide pour voir les choses sous un autre angle, entrevoir d'autres solutions et éviter l'irréparable. Aujourd'hui APESA 95 compte dans le Val-d'Oise 80 sentinelles et 19 psychologues référencés. Depuis sa création, près de 70 entrepreneurs ont

bénéficié de son soutien pour surmonter des épisodes de grande dépression. Si les échanges restent confidentiels, certaines personnes reviennent témoigner de leur reconnaissance.

Atteint par la limite d'âge pour exercer la fonction de juge, Gérard Maury a quitté à regret le tribunal de commerce de Pontoise en 2020, après 18 années en tant que magistrat puis président. S'il est toujours le président honoraire de la juridiction, il se consacre aujourd'hui pleinement à APESA, dont il préside la structure nationale. Alors que ce dispositif s'est développé dans 80 Tribunaux de commerce, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer. Une plateforme d'aide pour l'échec ne soit que la première étape vers le rebond !

WWW.APESA-FRANCE.COM

Dans le Val-d'Oise, l'association poursuit son action grâce à la générosité de ses membres fondateurs : la Chambre des Métiers, la Chambre de commerce et d'industrie, le Mevo-Medef, la CPME, le Département via le Comité d'expansion économique, la Fédération Française du Bâtiment, les greffiers associés du tribunal de commerce, l'association des juges consulaires de Pontoise.

OBJECTIF ENGHIEU

Chères Enghiennoises, chers Enghiennois, Cette fin d'année, marquée par une résurgence de la crise sanitaire, a été éprouvante pour beaucoup d'entre nous. Dans cette période si particulière, nous souhaitons adresser un message de rassemblement et d'espoir. C'est pourquoi, en dehors de toute polémique partisane, nous voulons vous adresser l'expression de nos vœux les plus chaleureux pour 2022. Que cette année soit pour vous et vos proches celle de la santé, de la gaieté et de l'harmonie dans notre belle ville d'Enghien-les-Bains.

Les élus de la majorité



PHILIPPE SUEUR
OBJECTIF ENGHIEU

ENGHIEU EN TRANSITION

Nouvel arrivant au conseil municipal, quelle surprise de découvrir que presque toutes les commissions "Développement Durable" de l'année avaient été annulées faute d'ordre du jour. Pourtant le magazine Reflet, à renfort de belles photos, présente une ville où la nature et l'environnement sont au centre des préoccupations. Le premier adjoint est même délégué au Développement durable, c'est dire ! Alors pourquoi n'y a-t-il aucun travail effectué par cette commission ? Tout est-il déjà parfait, sans rien à ajouter à ce niveau-là dans notre ville ?

Ce ne sont pourtant pas les sujets qui manquent, face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité.

Quelques suggestions :

- Planifier l'avenir
 - étudier les prévisions climatologiques pour notre région à moyen et long terme, et adapter le PLU en fonction
 - élaborer un plan en cas de dôme de chaleur, tel qu'ils se sont produits notamment au Canada (49,5°C) ou en France à Vêrargues en 2019 (46°C) ou de pluie diluvienne, comme cela arrive de plus en plus souvent un peu partout
- Agir pour vivre mieux
 - arrêt de la taille des arbres là où cela est possible, pour fournir ombre et fraîcheur
 - arrêt de l'artificialisation des sols en inscrivant l'objectif de zéro artificialisation nette dans le PLU, par parcelle
 - plan de débitumisation sur l'espace public
- Diminuer l'empreinte climatique et écologique de la ville :
 - consommation énergétique
 - collecte des déchets verts
 - éclairage nocturne intelligent

Ce ne sont que quelques points, car il y a tant à faire ...

Ne faisons pas l'autruche, et agissons de manière responsable pour préparer l'avenir de tous les enghiennois.

DAVID BUFFAULT
DBUFFAULT@ENGHIEU95.FR
@DAVIDBUFFAULT.ENGAGEMENT

ENSEMBLE ENGHIEU

Chers Enghiennoises, chers Enghiennois, Je reviens par cette tribune sur le dernier Reflet. PLU. les pages 10-11 présentent la réflexion qui s'engage sur la révision du Plan Local d'Urbanisme : Ville attractive, Ville agréable à vivre et Ville d'eau et de verdure ; on ne peut que souscrire à ces orientations. Nous aurions souhaité que, dès cette introduction, la Ville solidaire et la Ville durable soient deux priorités posées au même niveau.

Cette réflexion sur le PLU est un moment majeur. Une démarche de participation active est annoncée. Participons ! Les élections municipales sont passées ; la concertation sur le PLU est un autre temps de démocratie. Il nous appartient d'y contribuer. Pour que cette ville soit la nôtre, celle que nous avons choisie, celle qui nous ressemble ; celle que nous voulons continuer à aimer. Pour nous aujourd'hui, pour nos enfants demain. A cet égard, lisons Reflet au-delà des effets d'annonce et d'embellissement par les mots et les belles images de faits qui se révèlent peu signifiants, voire inexistantes ! Exemples : Les bourses initiatives jeunes : 4 bourses attribuées. Si peu de jeunes talents dans notre ville ?

Les oies bernaches. J'avais dénoncé la nuisance de cette espèce nuisible, en Conseil Municipal. 2 pages dans Reflet qui le reconnaît. Mais qu'a fait la ville ? Rien.

« Semer le vivant en Ville ». 6 pages sur la démarche environnementale de la ville, (végétation, biodiversité, etc...) N'y a-t-il pas un écart gigantesque entre les (très belles) intentions, les labels, le budget dépensé... et le résultat dans la ville ? Regardons nos parcs, jardins, bords de lac, etc.. ? Quelle mode d'évaluation de ces actions ? Quelle implication des enghiennois ?

Notre ville peut mieux.

Notre ville peut plus.

Nous vous souhaitons pour 2022, une année « MIEUX », une année « PLUS », à la hauteur de votre ambition.

Belle année à tous.

DOMINIQUE CHARLET
ENSEMBLE ENGHIEU
DCHARLET@ENGHIEU95.FR

TOUS POUR ENGHIEEN

Lors du dernier conseil municipal, la majorité nous a présenté un document déterminant : le plan d'aménagement et de développement durable, fixant les orientations pour Enghien-les-bains.

Si ce dossier est bien présenté, il ressemble fort à une coquille vide. Ce plan d'aménagement ne nous apprend rien si ce n'est la volonté de la municipalité de faire d'Enghien une ville d'eau et de verdure, une ville numérique ou encore protéger notre patrimoine ; on aurait aimé une vision plus ambitieuse pour une ville d'exception.

A l'heure du réchauffement climatique, la majorité ne se remet toujours pas en question, se gaussant par la parole de son maire d'une opposition tentant le débat, qui ne comprendrait rien à ce dossier ; le sujet est pourtant important, car il engage notre quotidien. La même politique continue de sévir à l'instar de ces chantiers dantesques rue malleville, rue du Départ, bd du lac, défigurant nos rues, impactant l'histoire et le patrimoine enghiennois.

On apprend, au détour des débats, la destruction future du grand hôtel, figure de proue de notre histoire communale. La municipalité se défausse sur les promoteurs immobiliers, oubliant que c'est bien elle qui donne les permis de construire ? Le journal reflète vous éblouit de belles phrases pour masquer les véritables enjeux : vous ne lirez rien sur les choix politiques en matière de hauteur de construction, de création d'espaces verts, de circulations douces, de gestion de la voiture, Vous ne saurez rien sur le cœur de ville, véritable projet d'envergure sur lequel nous aurions envie de rêver. Le maire continue de nous abreuver de beaux discours pour épater les convaincus et faire croire au bien-fondé des actions entreprises.

En 2022, Enghiennois, soyons attentifs à notre ville, aux consultations citoyennes. Nous sommes tous concernés.

Nous vous souhaitons une belle année 2022.

ANNE-ESTELLE LHOTE

TOUS POUR ENGHIEEN

ENGHIEEN CITOYEN

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui nous a été présenté lors du conseil municipal du 25 novembre 21 sera l'une des actualités de l'année 2022 puisque le but est de le valider à l'automne prochain.

Proposé en 3 axes : Enghien une ville attractive et rayonnante, Enghien une ville d'eau et de verdure, Enghien une ville agréable à vivre, ce projet présenté à grand renfort d'images, de schémas et de phrases toutes faites, donne une impression de redite et n'est pas plus ambitieux que les 2 derniers agendas 21. En dépit de l'urgence climatique, les orientations présentées laissent une impression de manque de réalisme. Pavé de bonnes intentions, le document cherche à verdir l'image de la ville. Pourtant - et pour notre liste depuis 2008 - nous sommes nombreux à interpellier la majorité municipale pour qu'elle agisse avec énergie plutôt que de saupoudrer des mesures au gré du temps. Les étés où notre lac suffoque, où les terres craquèlent nous le prouvent de manière récurrente, l'augmentation de la température n'est malheureusement plus une utopie et face aux inquiétudes climatiques et environnementales, il est temps de penser plus loin que la simple idée politique de transition écologique. La réalité demande d'accepter l'éventualité de vivre en 2040 avec 1,5° en plus et nous sommes convaincus que la mutation écologique nous aidera à penser la ville de demain. Il faut donc oser et accompagner Enghien vers la mutation écologique. Vous pouvez retrouver toutes les idées que nous avons développées sur notre site enghiencitoyens.fr.

2022 sera une année de mutation, et je l'espère de changement. Aussi, je souhaite à toutes et tous que cette année qui s'ouvre à nouveau sur fond de pandémie soit belle, sereine et vous permette de prendre soin de vous

SOPHIE MALEY

ELUE DVG LISTE "ENGHIEEN CITOYEN"
ENGHIENCITOYEN.FR

NUMÉROS UTILES



ACCUEIL MAIRIE
01 34 28 45 45



POLICE MUNICIPALE
01 34 12 77 00



ÉTAT CIVIL
01 34 28 45 80



SERVICES TECHNIQUES
01 34 28 45 50



ACTION ÉDUCATIVE
01 34 28 45 62



SENIORS ET ACTION
SOCIALE
01 34 28 46 54



ÉCOLE DE MUSIQUE
ET DE DANSE
01 39 64 11 67



MÉDIATHÈQUE
01 34 28 42 28



CENTRE DES ARTS
01 30 10 85 59



NOUVELLES
SOLIDARITÉS
01 30 10 85 59

JANV. FÉV.

VENDREDI 7 JANVIER
BERTRAND PÉRIER

Conférence • 19h
Centre des arts

SOIRÉE JEUX PAR TOTEM

Jeux • 19h30
La Serrurerie

SAMEDI 8 JANVIER
ATELIER COUTURE ZÉRO DÉCHET

Centre Culturel François Villon • 14h

DIMANCHE 9 JANVIER
MAXIME GASTEUIL

Humour • 18h
Théâtre du Casino

VENDREDI 14 JANVIER
IMANY

Concert - 20h30
Théâtre du Casino

14 JANVIER AU 8 AVRIL
**INTERSTELLAIRE
CINÉMA & EFFETS SPÉCIAUX**

Exposition
Centre des arts

SAMEDI 15 JANVIER
ATELIER PHILO

Médiathèque George-Sand • 10h30 et 15h

DIMANCHE 16 JANVIER
CARMEN

Opéra • 16h
Théâtre du Casino

MARDI 18 JANVIER
LES FURTIFS

Spectacle
Centre des arts • 20h30

VENDREDI 21 JANVIER
BARBARA PRAVI

Concert • 20h30
Théâtre du Casino

SAMEDI 22 JANVIER
LET'S PLAY

Centre Culturel François Villon • 14h

DIMANCHE 23 JANVIER
MATINÉE EAU ZEN

Bien-être • 10h
Jardin de la Villa du lac

VIKTOR VINCENT

Magie • 16h
Théâtre du Casino

MERCREDI 26 JANVIER
OISEAUX DES JARDINS

Ateliers • 10h
Parc Sainte-Jeanne

26 AU 29 JANVIER
PARIS IMAGES DIGITAL SUMMIT

Festival
Centre des arts

VENDREDI 28 JANVIER
VERINO

Concert • 20h30
Théâtre du Casino

SAMEDI 29 JANVIER
CAFÉ PHILO

Médiathèque George-Sand • 15h

JOURNÉE ARCHITECTURE

Centre Culturel François Villon • 10h

OISEAUX DES JARDINS

Ateliers • 10h
Parc Sainte-Jeanne

MARDI 1^{ER} FÉVRIER
**RENCONTRES DU
NUMERIC LAB #15**

Table ronde • 19h
Centre des arts

VENDREDI 4 FÉVRIER
SOIRÉE JEUX TOTEM

Jeux • 19h30
La Serrurerie

MARDI 8 FÉVRIER
DAVID FOENKINOS

Conférence • 19h
Centre des arts

JEUDI 10 FÉVRIER
CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville • 18h45

SAMEDI 12 FÉVRIER
REPAIR CAFÉ

Centre Culturel François Villon • 17h

**JOURNÉE PORTES OUVERTES
DE LA VILLA ARTFX**

Villa ArtFx • 10h - 18h

DIMANCHE 13 FÉVRIER
LES HEURES PROPICES

Concert • 17h
Temple

SAMEDI 19 FÉVRIER
**HISTOIRE DE L'ART -
JÉRÔME BOSCH**

Conférence • 16h
Centre Culturel François Villon

NÉOJARDINIERS

Ateliers • 10h
Parc Sainte-Jeanne



Bertrand PÉRIER



L'Art de l'éloquence

Vendredi 7 janvier 2022 à 19H

Auditorium du Centre des arts d'Enghien-les-Bains
12-16 rue de la Libération

© Samuel Boinv

**MÉDIATHÈQUE
GEORGE-
SAND**

WWW.GORGESAND95.FR

Entrée gratuite sur inscription au 01 34 28 42 28
Pass sanitaire obligatoire



 **île de France**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**ENGHIEN-
LES-BAINS**

VILLE DES ARTS NUMÉRIQUES
DÉSIGNÉE «VILLE CRÉATIVE»
DE L'UNESCO (2014/2015)



2022

PHILIPPE SUEUR

MAIRE D'ENGHIEN-LES-BAINS
1^{er} VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU VAL-D'OISE

LE CONSEIL MUNICIPAL
& LE PERSONNEL
COMMUNAL

VOUS SOUHAITENT LEURS
MEILLEURS VOEUX